



Intercommunale des modes d'accueil pour jeunes enfants

Rue Albert ler 9  
5380 Fernelmont  
Tel: 081/40.91.60

www.imaje-interco.be  
contact@imaje-interco.be  
Fax: 081/40.91.61



## ACCUEIL EXTRASCOLAIRE - IMAJE EXTRAITS DU REGLEMENT A L'ATTENTION DES PARENTS

Chers Parents,

IMAJE organise l'accueil extrascolaire au sein de l'école de votre enfant. Le bien-être de votre enfant est au centre de nos préoccupations. Afin de garantir un accueil dans des conditions optimales, nous vous invitons à lire attentivement ce document.

Nous restons à votre entière disposition pour de plus amples informations et vous souhaitons une excellente rentrée scolaire !

### Pour qui ?

Un accueil est organisé, pour tous les enfants scolarisés de 2,5 ans à 12 ans.

### Quand ?

L'accueil a lieu, en période scolaire, de 7h00 jusqu'au début de l'école et de la fin de l'école jusque 18h30. Certaines structures proposent un accueil les mercredis après-midi jusque 18h30.

Les horaires détaillés, propres à chaque structure d'accueil, sont affichés à l'entrée du local. La facturation dépend de ceux-ci.

### Un accueil, pour faire quoi ?

Le temps d'accueil est structuré en plusieurs moments :

- l'accueil
- les temps de détente
- les repas (le mercredi midi, ou le goûter chaque jour)
- les jeux ludiques, créatifs ou libres (jeux d'extérieurs, jeux de société, sports, ateliers cuisine, ateliers bricolage, jeux d'expression, ateliers jardinage, .....), conformément au projet pédagogique propre à chaque milieu d'accueil - *disponible sur demande ou téléchargeable sur notre site [www.imaje-interco.be](http://www.imaje-interco.be)*

Les activités proposées respectent les besoins affectifs et physiques des enfants : jeux en petits groupes, respect du rythme des enfants, et plus largement, respect du Code de qualité de l'accueil.

L'accueil des enfants, en extrascolaire, est assuré par des éducateurs encadrés par des coordinateurs. Le projet de ces équipes est de susciter la créativité, l'éveil des sens et l'épanouissement de chaque enfant.

Les structures d'accueil extrascolaire ne se définissent pas comme des écoles de devoirs. Dès lors, en fonction des locaux disponibles, un espace peut être réservé à cet effet, mais sans en assurer l'accompagnement.

### Que doit-on apporter ?

Lors des temps d'accueil, le goûter est pris en charge par IMAJE. En revanche, le repas du mercredi midi doit être fourni par vos soins.

Pour les plus petits, nous vous demandons, si nécessaire, de fournir les langes, les lingettes et des vêtements de rechange. Par ailleurs, si votre enfant fait la sieste le mercredi après-midi, nous vous demandons également de lui procurer ce qui favorise un sommeil paisible : couverture, doudou, tétine, ...

## Comment inscrire mon enfant ?

Tout enfant fréquentant l'extrascolaire IMAJE doit avoir un dossier d'inscription en ordre, au plus tard, pour le premier jour de l'accueil.

Afin d'inscrire votre enfant au sein de notre service AES, nous vous demandons de :

- 1/ Vous rendre sur notre site [www.imaje-interco.be](http://www.imaje-interco.be), sous l'onglet extrascolaire
- 2/ Sélectionner le milieu d'accueil souhaité
- 3/ Cliquer sur le lien d'inscription ABCrèche lié à l'AES.

Il vous suffit ensuite de compléter les différents renseignements demandés et votre inscription sera soumise à notre approbation avant de vous être confirmée définitivement.

Après avoir réalisé l'inscription de votre/vos enfant(s), il vous sera également proposé de vous créer un compte ABCrèche, qui est notre nouveau logiciel de gestion AES.

Celui-ci vous permettra de pouvoir gérer l'ensemble des services extrascolaires IMAJE liés à l'inscription de votre enfant (données, facturation, QR Code, ...)

## Prix et modalités de paiement

Les tarifs varient en fonction du nombre d'enfants repris sur la composition de ménage et de la durée de fréquentation.

	MATIN	SOIR	SOIR	SOIR	MERCREDI			JOURNÉE PÉDAGOGIQUE
		-1h	+1h	+2h	-1h	-3h	+3h	
1 enfant à charge	1,50 €	1,50 €	2,70 €	3,70 €	1,50 €	4,00 €	6,00 €	10,00 €
2 enfants à charge	1,10 €	1,10 €	2,20 €	3,20 €	1,10 €	3,00 €	4,50 €	7,50 €
3 enfants à charge et plus	0,80 €	0,80 €	1,90 €	2,90 €	0,80 €	2,50 €	3,50 €	6,00 €
Pénalité en cas de non-respect de l'accueil flexible	1,00 €							

Les présences des enfants sont comptabilisées à partir du moment où ceux-ci sont accueillis par nos équipes dans les tranches horaires de l'accueil extrascolaire (voir horaire en structure) et ce, peu importe la durée de fréquentation. La facturation se fait à chaque fin de mois via notre logiciel de gestion et les factures vous sont ensuite envoyées (par mail ou courrier) dans le courant du mois suivant.

Nous attirons votre attention sur le fait que dorénavant, tous flexibles non respectés, entraînera une pénalité de 1€.

## **Santé**

Un mail vous sera envoyé chaque année afin de réaliser une « mise à jour » des renseignements santé de votre enfant.

Pour rappel, aucun médicament ne peut être administré sans attestation médicale. Celle-ci doit mentionner la posologie, le mode d'administration, la fréquence et la personne chargée d'administrer le médicament (enfant seul ou éducateur, ...).

Seul le Paracétamol, présent dans notre trousse de secours, sera administré pour tout enfant présentant une fièvre supérieure à 38,5°C (prise sous l'aisselle) tel que repris dans le carnet « Mômes en santé » de l'ONE.

## **Divers**

- Sauf procuration, seuls les parents sont autorisés à reprendre l'enfant à la fin de l'accueil.
- La présence journalière de votre enfant au sein de notre accueil, sera encodée via notre logiciel de gestion et sera donc, comptabilisée dès son arrivée et jusqu'à son départ.
- Toute modification dans le dossier administratif de votre enfant doit être signalée dans les meilleurs délais. Cette modification peut être enregistrée par vos soins, à partir de votre compte ABCrèche.

L'équipe de coordination du Service Extrascolaire se tient à votre disposition pour toute question et/ou information complémentaire :

**VANDELOISE Nathalie** - directrice du service extrascolaire

081/ 40 91 87 - 0476/21 08 07 - [nathalie.vandeloise@imaje-interco.be](mailto:nathalie.vandeloise@imaje-interco.be)

**LIGOT Hélène** - responsable Dinant / Eghezée / Sombreffe

081/ 24 90 89 - 0471/66 21 65 - [helene.ligot@imaje-interco.be](mailto:helene.ligot@imaje-interco.be)

**DIEGO BARAGANO Laurence** - responsable Andenne / Namur / Rochefort

081/ 24 07 99 - 0471/ 67 20 15 - [laurence.diegobaragano@imaje-interco.be](mailto:laurence.diegobaragano@imaje-interco.be)

**DELPIRE Virginie** - responsable Sambreville / Jemeppe s-S

0471/61.33.48 - [virginie.delpire@imaje-interco.be](mailto:virginie.delpire@imaje-interco.be)

Extraits du R.O.I. - le document complet est disponible sur demande ou téléchargeable [www.imaje-interco.be](http://www.imaje-interco.be)